

PREVENTION DES EXPULSIONS LOCATIVES

Durée

**01/2024
12/2025**

Budget total

254 112,07 €

Financement UE

146 578,87 €

Création d'un binôme travailleur social/
juriste aux fins de :

- repérage, orientation et accompagnement des ménages menacés d'expulsion notamment ceux éloignés des services sociaux,
- aide aux locataires et propriétaires pour la complétude du Diagnostic Social et Financier y compris proposition du plan d'apurement de la dette.



**Cofinancé par
l'Union européenne**



ACCOMPAGNEMENT LOGEMENT JEUNES

Durée

**01/2024
12/2025**

Budget total

99 000,26 €

Financement UE

59 400 €

Favoriser l'accès au logement des jeunes de moins de 30 ans en difficulté, en proposant un accompagnement individualisé spécifique visant à sécuriser le parcours locatif.

Orienter et accompagner ce public dans des démarches d'accès aux droits et vers les services compétents pour lui permettre de se maintenir dans un logement autonome.



**Cofinancé par
l'Union européenne**



AUTO-ECOLE SOCIALE

à destination des bénéficiaires du RSA

Durée

**01/2024
12/2025**

Budget total

166 666 €

Financement UE

83 333 €

Cette action est portée par l'association MOB 65 et concerne les personnes n'ayant pas les capacités de suivre les cours de code et conduite au sein d'une auto-école dite «classique».

Elle est présente à Tarbes et Lourdes.

Elle a pour objet l'apprentissage du code de la route et/ou celui de la conduite jusqu'à la présentation aux épreuves du permis de conduire.



**Cofinancé par
l'Union européenne**



DYNAMISATION ET VALORISATION DE POTENTIELS

Durée

**01/2024
12/2025**

Budget total

83 333 €

Financement UE

42 938 €

Cette action est mise en place et animée par trois prestataires : Styl et Vous, Rivages et le CFA-CFPPA.

Ce sont des sessions collectives destinées à un public rencontrant des difficultés d'insertion.

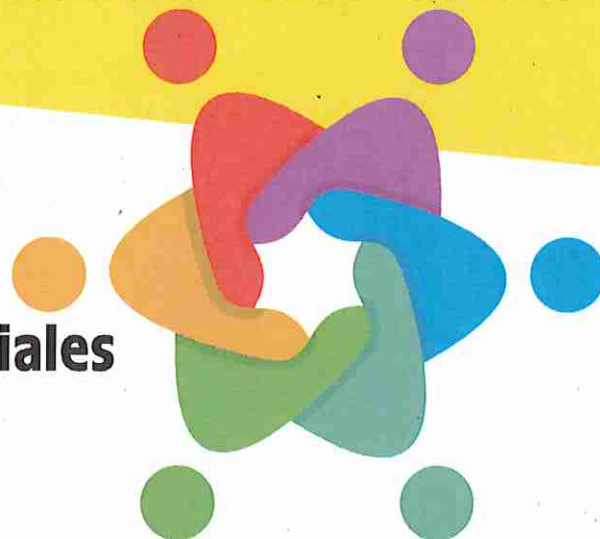
Elles permettent aux participants de lever leurs freins à l'insertion professionnelle, en améliorant leur estime en soi et leur confiance en soi.



**Cofinancé par
l'Union européenne**



LES ACHATS RESPONSABLES dans les marchés



Dispositif clauses sociales d'insertion

Durée

**01/2024
12/2025**

Budget total

166 666 €

Financement UE

83 333 €

UN LEVIER pour l'emploi dans les territoires
UN OUTIL pour l'insertion professionnelle durable

Dans le cadre d'une mission de service public, la personne chargée des clauses sociales d'insertion contribue au développement du dispositif, sur le territoire départemental.

Elle fournit un appui aux partenaires et à l'ensemble des maîtres d'ouvrage du territoire dans la mise en œuvre des clauses sociales dans les marchés publics.



**Cofinancé par
l'Union européenne**


**PRÉFET
DES HAUTES-
PYRÉNÉES**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL DES PERSONNES EN INSERTION



Durée
01/2024
12/2025

Budget total
784 000 €

Financement UE
333 334 €

Cette action est portée par ACOR sur le département des Hautes-Pyrénées.

Les référents ACOR mettent en place un accompagnement professionnel personnalisé et renforcé permettant un retour à l'emploi dans les meilleures conditions.

Au cours de l'accompagnement, ils peuvent solliciter un binôme désigné, travailleur social, afin de traiter les difficultés sociales.



Cofinancé par
l'Union européenne

ACOR



ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL



Durée
01/2024
12/2025

Budget total
795 800 €

Financement UE
469 522 €

Les Référents professionnels du
Département des Hautes-Pyrénées,
en tant que référent unique, ont pour
missions :

- d'accompagner les bénéficiaires du RSA
à la définition d'un professionnel,
- de favoriser leur formation et leur
recherche d'emploi,
- de les préparer à l'entretien d'embauche.



Cofinancé par
l'Union européenne



ACCOMPAGNEMENT SOUTENU EN ACCUEIL FAMILIAL

Durée

**01/2024
12/2025**

Budget total

254 112,07 €

Financement UE

146 578,87 €

L'Unité d'Appui Mobile (UAM) est un dispositif confié à ALPAJE.

L'UAM intervient auprès des assistants familiaux employés par le Département qui accueillent des enfants de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).

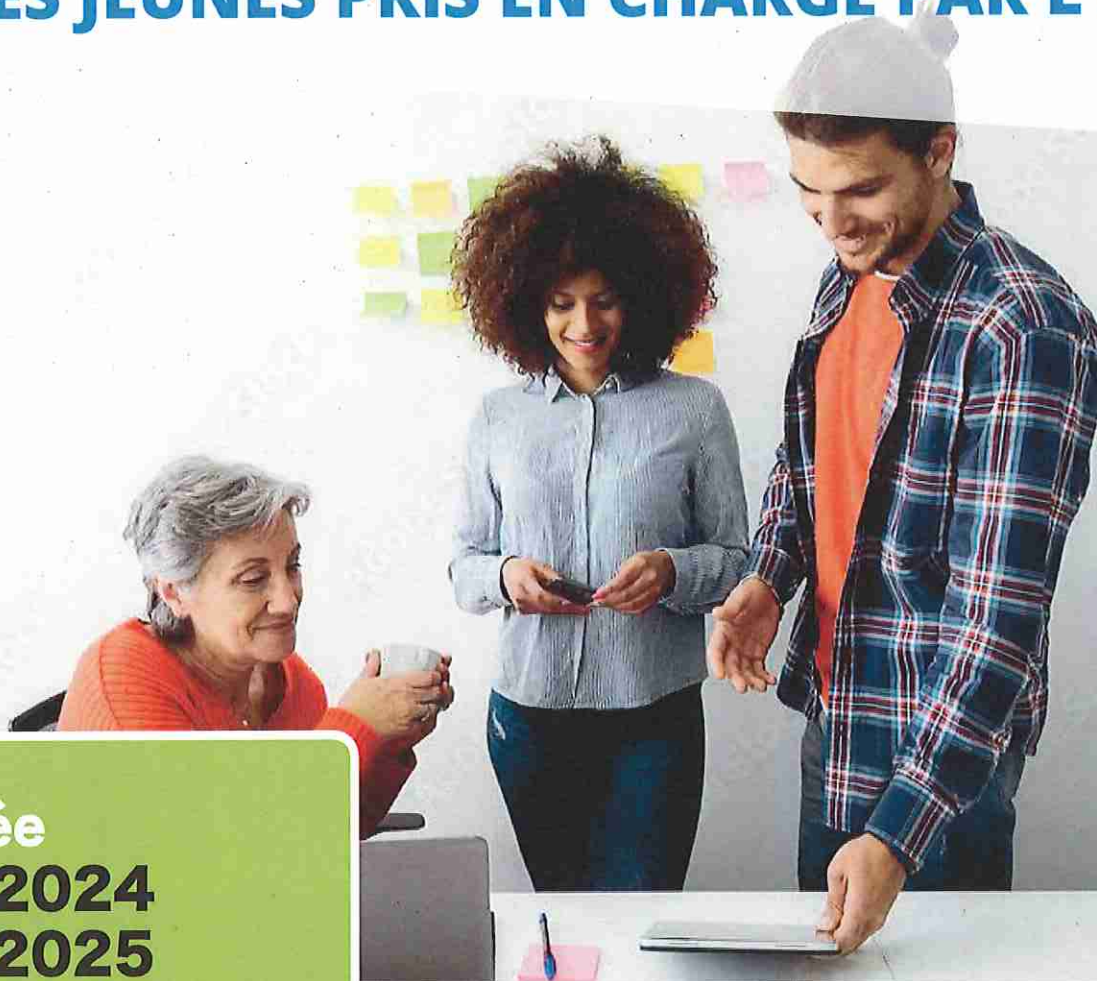
Le binôme réalise des actions fréquentes, visant à soutenir l'activité des assistants familiaux auprès des enfants.



**Cofinancé par
l'Union européenne**



COORDINATION DES PARCOURS DES JEUNES PRIS EN CHARGE PAR L'ASE



Durée
01/2024
12/2025

Budget total
136 459 €

Financement UE
80 000 €

Le coordinateur favorise l'accès à l'autonomie pour les jeunes accompagnés à l'ASE en soutenant la coordination de leur parcours. Il prévient les ruptures de parcours des jeunes. Il contribue à la cohérence des parcours et à la fluidité des dispositifs. Il exerce ses missions en transversalité sur les services ASE.



Cofinancé par
l'Union européenne

